

ALLOCATION PFMP 2023-2024



Le versement d'une allocation financée par l'État en faveur des lycéens professionnels au titre des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (stages) entre en vigueur dès cette rentrée de septembre 2023.

Sont concernés les élèves du lycée sous statut scolaire qui prépare un **CAP**, un **BAC PRO** ou une **MENTION COMPLÉMENTAIRE**.

L'**allocation** sera versée par l'Agence des Services et de Paiement à compter de Janvier 2024 pour les stages réalisés depuis la rentrée 2023.

Le montant versé à l'élève sera un forfait journalier fixé en fonction de son diplôme. **Un plafond annuel est également prévu.**

- **LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR BÉNÉFICIER DE L'ALLOCATION DE STAGE**
A faire parvenir au Professeur Principal :

Élève mineur	Élève majeur
À la rentrée des classes	À la rentrée des classes
Le RIB de l'élève mineur si le responsable légal autorise l'élève mineur à percevoir l'allocation. Le RIB du représentant légal de l'élève mineur , si le responsable légal désire percevoir sur son compte l'allocation et non sur le compte de l'élève mineur. La pièce d'identité de l'élève mineur . La pièce d'identité du responsable légal de l'élève mineur . Document justifiant la qualité du responsable légal (Livret de famille ou acte de naissance)	Le RIB de l'élève majeur . La pièce d'identité de l'élève majeur .
Après chaque période de stage	Après chaque période de stage
Attestation de stage complétée, datée, signée et tamponnée par l'entreprise	Attestation de stage complétée, datée, signée et tamponnée par l'entreprise

- **FORFAITS JOURNALIERS**

Diplôme et année de formation	Base de calcul – forfait journalier (Journées effectivement réalisées)
CAP – Première année	10 €/ jour de stage réalisé
CAP – Deuxième année	15 €/ jour de stage réalisé
CAP en 1 an	15 €/ jour de stage réalisé
CAP en 3 ans	15 €/ jour de stage réalisé pour les deux dernières années
BAC PRO - classe de seconde	10 €/ jour de stage réalisé
BAC PRO- classe de première	15 €/ jour de stage réalisé
BAC PRO- classe de terminale	20 €/ jour de stage réalisé
BAC PRO en 1 an	20 €/ jour de stage réalisé